



Carte sejour apres deces conjointe

Par **khalid8484**, le **31/07/2015 à 15:32**

bonjour ,
je suis conjoint de francaise depuis 2013 , suite a une accident ma femme est décide en début 2015 , la je suis titulaire d une carte de séjour vie famille prive de 1 ans , j'aimerais bien savoir si ma carte sera renouveler ou non?
je suis en cdd de 12h par semaine
merci

Par **citoyenalpha**, le **07/08/2015 à 09:37**

Bonjour

en cas de décès de votre conjoint la préfecture peut effectivement renouveler votre titre de séjour.

Restant à votre disposition.